

Section 38
VIE MATRIMONIALE :
LE SACREMENT DU « DON RECIPROQUE » (AL 73)

Dans sa lettre « La Joie de l'Amour » (« Amoris Laetitia »), le pape François nous indique comment envisage le mariage et la vie familiale avec les yeux de la foi. « *Le sacrement de mariage n'est ni une convention sociale, ni un rite vide, ni le simple signe extérieur d'un engagement* », écrit le pape (AL 72). Il n'est pas non plus « *un moment qui relève du passé* » (AL 215). « *Il faut aider [les époux] à se rendre compte qu'il exerce son influence sur toute la vie matrimoniale, d'une manière permanente* » (AL 215).

La vie matrimoniale est un sacrement parce qu'elle « *implique un processus dynamique* » (AL 122), dans lequel Jésus Christ lui-même agit. Jésus Christ « *reste avec [les époux], il leur donne la force de le suivre en prenant leur croix sur eux, de se relever après leurs chutes, de se pardonner mutuellement, de porter le fardeau les uns des autres* » (AL 73). « *Le langage du corps et les gestes d'amour* » (AL 215), « *toute la vie en commun des époux, tout le réseau des relations qu'ils tissent entre eux, avec leurs enfants et avec le monde* » (AL 74), constituent ensemble le sacrement du « *don réciproque* » (AL 73).

Le pape déclare que « *le couple qui aime et procrée est la véritable "image" vivante, capable de révéler le Dieu Créateur et Sauveur* » (AL 11). De plus, poursuit-il, « *la famille est l'image de Dieu qui [...] est communion de personnes* » (AL 71). « *Sous ce jour, la relation féconde du couple devient une image qui aide à comprendre et décrire le mystère de Dieu lui-même. Dans la vision chrétienne de la Trinité Dieu est contemplé en tant que Père, Fils et Esprit d'amour. Dieu Trinité est communion d'amour, et la famille en est le reflet vivant. Les paroles de saint Jean-Paul II nous éclairent : "Notre Dieu, dans son mystère le plus intime, n'est pas une solitude, mais une famille"* » (AL 11).

Le sacrement du mariage manifeste également le sens profond de l'incarnation divine, « *où Dieu a exprimé tout son amour pour l'humanité et s'est uni intimement à elle* » (AL 74). Le Concile Vatican II a déclaré que « *par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme. Il a travaillé avec des*

mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme, il a agi avec une volonté d'homme, il a aimé avec un cœur d'homme » (Gaudium et Spes n. 22). Les époux qui s'aiment dans « *une appartenance réciproque librement choisie, et caractérisée par la fidélité, le respect et l'attention* » (AL 156), sont un signe puissant de la participation constante du Christ dans l'histoire humaine. « *Ainsi, les deux sont entre eux reflets de l'amour divin qui console par la parole, le regard, l'aide, la caresse, l'étreinte* » (AL 321).

Temps de Méditation

« Il faut montrer aux jeunes couples qu'ils sont "en train de commencer".

Le oui qu'ils ont échangé est le début d'un itinéraire, avec un objectif capable de surmonter les aléas liés aux circonstances et les obstacles qui s'interposent.

La bénédiction reçue est une grâce et une impulsion pour ce parcours toujours ouvert. D'ordinaire, s'asseoir pour élaborer un projet concret dans ses objectifs, ses instruments, ses détails, les aide.

"On n'exige pas du conjoint qu'il soit parfait. Il faut laisser de côté les illusions et l'accepter tel qu'il est : inachevé, appelé à grandir, en évolution.

Lorsque le regard sur le conjoint est constamment critique, cela signifie qu'on n'a pas assumé le mariage également comme un projet à construire ensemble avec patience, compréhension, tolérance et générosité. »

(Pape François, Amoris Laetitia, n. 218)